

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE

de l'association (ONG) SACHA – Solidarité, Aide et Coordination Humanitaire pour l'Accueil et l'Intégration

1. Date lieu et ouverture de séance.

Le 28 mars 2026 à Martigny (VS) en Suisse, les personnes ci-après désignées se sont réunies en Assemblée constitutive en personne et en visioconférence, en vue de fonder une association (ONG) au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse.

La séance est ouverte à 10 heures 30 minutes par Mme Nataliia Koch-Petrenko qui assume la présidence de séance.

M. Renato Koch est nommé secrétaire de séance.

2. Présence des membres fondateurs

Sont présents les membres fondateurs suivants :

1. Madame Nataliia Koch-Petrenko
2. Madame Larysa Petrenko
3. Madame Khristyna Petrenko
4. Monsieur Dimitro Petrenko
5. Monsieur Renato Koch
6. Mademoiselle Margarita Koch (membre junior)
7. Mademoiselle Zlata Petrenko (membre junior)
8. Mademoiselle Amina Petrenko (membre junior)

La liste de présence est annexée au présent procès-verbal.

3. Décision de fonder l'association

Les personnes présentes décident à l'unanimité de fonder une association sous le nom :

SACHA – Solidarité, Aide et Coordination Humanitaire pour l'Accueil et l'intégration.

Association à but non lucratif, non politique, ni religieuse, complètement indépendante,

4. Adoption des statuts

Le projet de statuts est lu, discuté et mis au vote.

Les statuts intitulés :

« Statuts de l'Association SACHA – Solidarité, Aide et Coordination Humanitaire pour l'Accueil et l'intégration »

sont adoptés à l'unanimité et entrent immédiatement en vigueur.

Les statuts sont annexés au présent procès-verbal et en font partie intégrante.

5. Élection du Comité

L'Assemblée procède à l'élection du Comité.

Sont élus pour un mandat de deux ans :

- Présidente et Trésorière générale : Madame Nataliia Koch-Petrenko
- Vice-président et Secrétaire général : Monsieur Renato Koch
- Coordinatrice générale en suisse : Madame Larysa Petrenko
- Secrétaire et Directeur de l'antenne ukrainienne : Monsieur Dmytro Petrenko
- Coordinatrice de l'antenne ukrainienne : Madame Khristyna Petrenko.

Le Comité ainsi constitué accepte son élection.

6. Élection des vérificateurs des comptes

L'Assemblée élit comme vérificateur(s) des comptes pour une durée d'un an :

- Monsieur Renato Koch

7. Fixation de la cotisation annuelle

L'Assemblée fixe la cotisation annuelle des membres à :

CHF 50.- par année pour les membres individuels
CHF 10.- par année pour les membres individuels junior
CHF 100.- par année pour les personnes morales (optionnel)

8. Divers

Les participants discutent des premières actions à entreprendre, notamment :

- démarches administratives,
- ouverture d'un compte bancaire,
- communication et identité visuelle,
- premiers projets sociaux, éducatifs et socio-économiques,
- partenariats avec les autorités et institutions locales.

Aucun autre point n'est soulevé.

9. Clôture de l'Assemblée

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures 38 minutes.

Fait à Martigny (VS), le 28 mars 2026.

Signent :



Nataliia Koch-Petrenko
Présidente et Directrice générale



Renato Koch
Vice-président et secrétaire



Dmytro Petrenko
Secrétaire et Directeur Ukraine



Khrystyna Petrenko
Coordinatrice Ukraine



Larysa Petrenko
Coordinatrice générale



Amina Petrenko
Membre Junior



Margarita Koch
Membre Junior



Zlata Petrenko
Membre Junior



WWW.SACHASWISS.ORG
« TRANSFORMER L'ACCUEIL EN AVENIR »